



BVVB INFO N°134

La Ville du Bois, 7 octobre 2017

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations s'est tenu le dimanche 10 septembre à l'Escale. Nous remercions les adhérents qui nous ont rendu visite, échangé avec nous de leurs préoccupations. Nous avons particulièrement noté les problèmes de survols de la commune par les avions en dehors de la période de travaux de cet été, des rumeurs de reclassement de terrains boisés en constructibles. Ces sujets sont à ce jour pratiquement résolus.

Notre campagne de ré adhésion commencera en novembre. Nous avons déjà reçu des renouvellements et nous remercions sincèrement ces adhérents de leur confiance et soutien.

Vous recevrez prochainement notre plaquette avec la fiche à nous retourner accompagnée de votre cotisation.

Au cours de ce Forum, nous avons échangé quelques mots avec notre Maire. Les sujets abordés concernaient les travaux du Centre Ville, les inondations du mois de juillet et août, les diverses incivilités recensées sur la commune.

RENCONTRE AVEC LE CHEF DE CABINET DE LA MINISTRE DES TRANSPORTS

Nouveau Président, nouveau Gouvernement, nous avons repris notre bâton de pèlerin. Nous avons été reçus, l'Association A10 Gratuite et BVVB par le Chef de Cabinet de la Ministre des Transports.

Nous avons à nouveau exprimé nos demandes conjointes de la gratuité du Péage de Dourdan aux Ulis, rappelé les conséquences sur le réseau secondaire et la RN 20, et les incohérences que cela apporte avec des constructions de logements en rives de la RN 20 en terme de pollutions.

Cette rencontre aura duré quarante minutes. Nous sommes repartis avec un sentiment de déjà entendu. Les représentants de la ministre ne s'étant pas exprimés sur nos demandes, nous serons curieux de voir les résultats de cet entretien, qui, est à nouveau une nouvelle prise de contact avec les services de l'Etat.



La suite au verso...





TRAVAUX CENTRE-VILLE

La seconde phase a débuté. Attention pour vos déplacements au centre-ville. D'énormes tuyaux sont posés afin de collecter les eaux pluviales, servir d'aire de stockage afin de ne pas saturer les canalisations existantes et éviter les inondations. Cette aire de stockage rejettera dans le réseau les eaux récupérées de façon continue. Le coût est à la charge de commune et se monte à 605 048 €.



INFO TRAVAUX



Les travaux d'assainissement se poursuivent rue du Grand Noyer

Après la rue Ambroise Paré cet été, les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales se poursuivent rue du Grand Noyer, entre l'église et la ruelle des Néfliers. Menés par le Syndicat de la Vallée de l'Orge, ces travaux d'envergure démarreront ce lundi 11 septembre pour environ 3 mois. L'accès au centre-ville sera difficile pendant toute la période des travaux, il est donc conseillé d'emprunter la route des Joncs Marins et le chemin du Ménil si vous souhaitez éviter le secteur.

L'objectif de ces travaux est de remplacer les réseaux d'eaux usées défectueux et de redimensionner les réseaux d'eaux pluviales afin d'augmenter la capacité de stockage et limiter ainsi les risques d'inondations en cas de fortes précipitations.

Une information à destination des riverains est diffusée dans les boîtes aux lettres.

Un nouveau parking de 17 emplacements a été réalisé rue des Ecoles, derrière la mairie et à proximité immédiate de l'école Ambroise Paré, afin de permettre aux riverains de stationner plus facilement pendant les travaux.

3 juillet - début septembre
Rue Ambroise Paré

puis

Début-septembre - mi-décembre
Rue du Grand Noyer



L'accès au centre-ville sera difficile pendant toute la période des travaux.

Privilégier la route des Joncs Marins et le chemin du Ménil si vous souhaitez éviter le centre-ville.





Ces travaux sont vécus de deux façons différentes :

- **Les moins** : Les commerçants du centre-ville subissent une perte du chiffre d'affaire. Bien que la Municipalité ait prévu un nouveau parking derrière la Mairie, les Urbisylvains changent leurs habitudes et se dirigent vers le centre commercial.
- **Les plus** : D'abord un espace de stockage de 74 mètres cube d'eau pluviale, ce qui devrait limiter les inondations dans la Grande Rue, et le constat le soir d'une forte diminution de la circulation de transit dans notre commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE

C'était le Conseil Municipal de la rentrée. Une nouvelle conseillère municipale a été installée : Madame Sandrine BOUILLET, en remplacement de Madame MICHARD, démissionnaire. Les différents points de l'ordre du jour étaient :

- **Finances** : Des sommes irrécouvrables à annuler (quand même 14 873,43 € sur 10 ans), des modifications de réajustement de certaines lignes comptables du budget de la Ville, tant en fonctionnement qu'en investissement.
- **Affaires Générales** : recomposition et modification des commissions municipales et des modifications pour les délégations données au Maire.
- **Petite Enfance** : Pour la C.A.F, convention d'accès à « Mon compte Partenaire », et la modification du règlement de fonctionnement du multi-accueil.
- **Ressources humaines** : Evolutions statutaires de différents agents et tableau des heures de l'Ecole de Musique réajusté.
- **Affaires sociales** : Madame Martine PEUREUX a été élue pour représenter la commune auprès du CCAS en remplacement de l'élue démissionnaire.
- **Intercommunalité** : une convention entre la CAPS et la Municipalité prévoit le reversement de la participation de la commune du coût des navettes gratuites. La municipalité est redevable de 20% du montant total annuel, soit 14 950 €. Selon les élus, la fréquentation des navettes est en hausse. Les statuts de la CAPS ont été également approuvés moins trois abstentions.

MODIFICATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE CHANTIER KAUFMAN ET BROAD

Kaufman et Broad a déposé une modification de Permis de Construire pour l'ensemble de sa résidence. Ce permis modificatif a été approuvé par le Maire 22 août 2017 et affiché en Mairie le 12 septembre 2017.

Le promoteur a dû rencontrer des problèmes pour commercialiser les deux surfaces de vente prévues dans le projet. La demande porte sur la suppression des deux locaux commerciaux, lesquels seront remplacés par 4 logements, 4 places de parking et la modification de la façade.

NATURE DES TRAVAUX :

Construction de 163 logements, dont 84 logements sociaux.

MODIFICATIONS :

Ajout de 4 appartements supplémentaires en lieu et places des 2 commerces.
Ajout de 4 places de stationnement.
Modification de façades.

ADRESSE DES TRAVAUX :

29-35 rue de Gaillard, 22-28 voie des Postes
91620 LA VILLE DU BOIS

Les surfaces restent inchangées

LE DOSSIER PEUT ÊTRE CONSULTÉ EN MAIRIE DE LA VILLE DU BOIS
Service Urbanisme • Place du Général de Gaulle - 91620 LA VILLE DU BOIS



MODIFICATION DE CIRCULATION VOIE DES POSTES

Le Maire a invité les riverains de la voie des Postes et de la rue du Poirier de Cloches à une réunion sur les conditions de circulation, de stationnement Voie des Postes. Nous regrettons de ne pas avoir été conviés et nous l'avons fait savoir à notre Maire.

Il en a découlé que la Voie des Postes est normalement dans un seul sens de circulation, sauf pour les riverains des deux rues énoncées ci-dessus. On ne peut donc plus descendre cette rue en voiture, sauf si on est riverain.

Nous noterons quand même que notre Maire rentre par la petite porte pour mettre en place un nouveau plan de circulation dans la commune. Mais nous n'avons pas encore vu d'annonce officielle dans la dernière feuille du Bois.

